

# Quelques considérations concernant la stratégie référendaire

## Une description...

### *Constat positif*

**L'Assemblée nationale compte deux formations souverainistes contre une fédéraliste. Trois niches politiques, ayant chacune un profil différent, s'offrent désormais aux électeurs pour s'identifier: allant de modérément souverainistes à indépendantistes. Le nombre d'élus souverainistes totalise actuellement 130 députés contre 69 fédéralistes.**

**Par ailleurs, les résultats de l'élection en terme de voix obtenues devraient inciter à la prudence les stratèges du nouveau gouvernement et leurs éviter tout excès d'optimisme.**

### *Constat négatif*

**Avec une question portant sur la souveraineté telle que formulée actuellement, le nouveau gouvernement peut espérer un grand maximum de 48% des voix, plus vraisemblablement 46%.<sup>1</sup> Un élargissement est donc nécessaire si nous récusons le scénario d'un référendum perdu. À mon avis, envisager un échec suivi d'un réenlignement**

---

<sup>1</sup> Si nous supposons être en mesure de conserver l'appui obtenu lors du scrutin, nous pouvons dans une estimation maximale espérer aller chercher environ le tiers du vote du PADQ . En additionnant ces nombres, un grand total de 48% est envisageable. La réalité devrait se situer entre 43% et ce nombre, ne serait-ce que parce qu'une fraction assez importante des sympathisants du PQ voteraient eux contre la souveraineté. En bref, le solde des transferts d'appuis en provenance de sympathisants des différents partis ne nous serait pas nécessairement favorable.

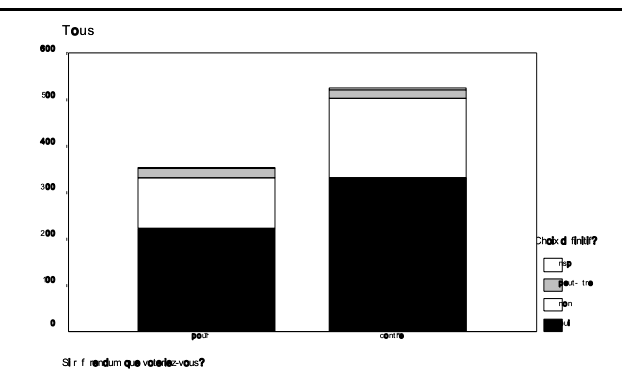
**politique soulève plus de difficultés liées à la démobilisation issue de la défaite, ainsi qu'à l'adoption conséquente par le ROC de la ligne dure à l'égard du Québec.**

### ***Les données***

**Deux groupes stables approximativement de même importance constituent les noyaux de base des deux camps référendaires: 38% (PQ souverainiste) dans le camp POUR et 39% (PLQ fédéraliste) dans le camp CONTRE. Dans ces deux groupes constituant la base référendaire de chacun des camps, un peu plus du tiers des PQ souverainistes ont une opinion de leur aveu même non définitive et un peu moins de 30% des PLQ fédéralistes disent également pouvoir changer d'idée d'ici au référendum.**

**Cependant, dans l'ensemble, il faut constater que si l'on additionne les souverainistes dont le choix est définitif à ceux dont le choix peut changer, l'on obtient une proportion quasi égale à celle des seuls fédéralistes dont le choix est définitif (voir image 1). Il faudrait donc espérer que le camp du OUI ne perde aucun souverainiste mou et recueille l'adhésion d'un grand nombre de fédéralistes mous pour espérer remporter le référendum. Or, dans une campagne, on observe normalement un transfert s'opérant dans les deux sens.**

Value	Label	Valid Percent	Cum Percent	Value	Frequency
PQsouv				1	278
27,5		38,0	38,0	2	76
PQfédé				3	25
7,5		10,4	48,4	4	285
PLQsouv				5	25
2,5		3,4	51,8	6	43
PLQfédé				,	280
28,2		38,9	90,8		
ADsouv					
2,4		3,4	94,2		
ADfédé					
4,2		5,8	100,0		
27,7	Missing				
				Total	1011
100,0	100,0				



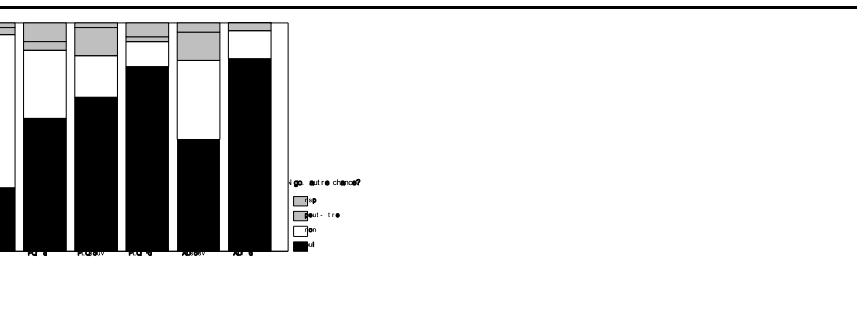
**Image 0**

**Fait plus troublant, mis à part les souverainistes durs ou les PQ souverainistes, tous les autres groupes majoritairement sont d'avis de donner une autre chance à des négociations avec le reste du Canada pour le renouvellement du fédéralisme canadien: les souverainistes mous, les fédéralistes mous, les PADQ souverainistes, les PADQ fédéralistes, ainsi que les fédéralistes durs évidemment (voir image 2).**

**Nos recherches ont démontré que l'issue du référendum appartient à un segment de la population caractérisé par un intérêt manifestement faible envers la politique et peu intéressé par l'actualité. On observe au sein de ce groupe des changements fréquents au niveau de l'adhésion aux partis et à leurs options constitutionnelles. En fait, la préférence momentanée envers un parti semble déterminée le choix de l'option constitutionnelle. Ce groupe est distinct des INDÉCIS en ce sens que ses membres manifestent des opinions politiques, mais celles-ci sont INSTABLES. Ce groupe compte entre 15% et 25% de l'électorat dépendant des sondages et des enjeux présentés. Sur le plan de la composition socio-démographique, il s'y trouve une surreprésentation de l'élément féminin, de la cohorte d'âge des 25-34 ans, des répondants ne possédant qu'une scolarité de niveau secondaire. Les personnes sans emploi ou ayant un emploi précaire sont également en surnombre au sein de ce groupe par rapport à l'ensemble de la population. Sur le plan constitutionnel, la majorité des répondants provenant de ce groupe adhèrent à l'opinion voulant que le Québec dispose de plus de pouvoirs<sup>2</sup>. Les individus appartenant à**

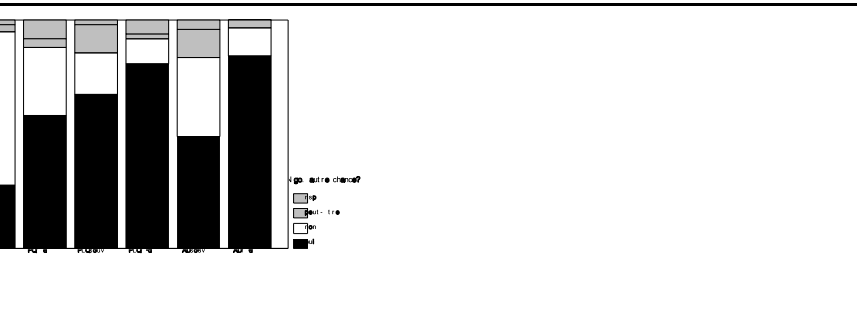
<sup>2</sup> **Encore faut-il ventiler cette adhésion en fonction des juridictions, si celle-ci est forte en regard du développement régional pour prendre un exemple, elle est faible en ce qui concerne la défense.**

**ce groupe s'identifie majoritairement en tant que Québécois, mais cet attachement ne signifie pas qu'ils rejettent le cadre canadien. Ce sont des FONCTIONNELS pour qui l'appartenance à un groupe est avant tout liée aux avantages qu'apporte cette adhésion. Si nous poussons plus loin la description de leur profil psycho-culturel, nous pouvons émettre l'hypothèse que ce groupe se caractériserait<sup>3</sup> par son pragmatisme ou, si l'on préfère, par un fonctionnement cognitif s'apparentant plus à la pensée formelle concrète qu'abstraite. Cette propension ferait en sorte que des arguments de type abstrait comme des construits<sup>4</sup> ou des syllogismes complexes<sup>5</sup> recueilleraient très peu d'attention.**



**ument principal seulement.**

<sup>3</sup> Nous n'avons jamais disposé des moyens financiers nous permettant de vérifier directement cette hypothèse, mais des données indirectes semblent l'appuyer.



**ument principal seulement.**

<sup>4</sup> Ex. concept de l'égalité des peuples

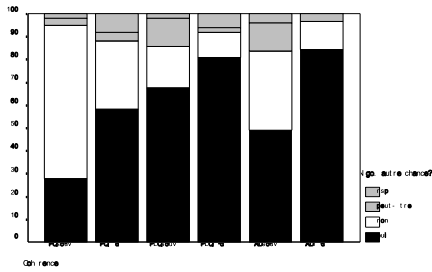
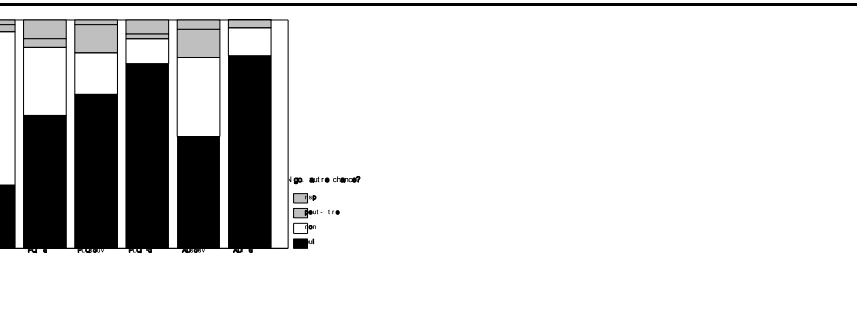


Image 0

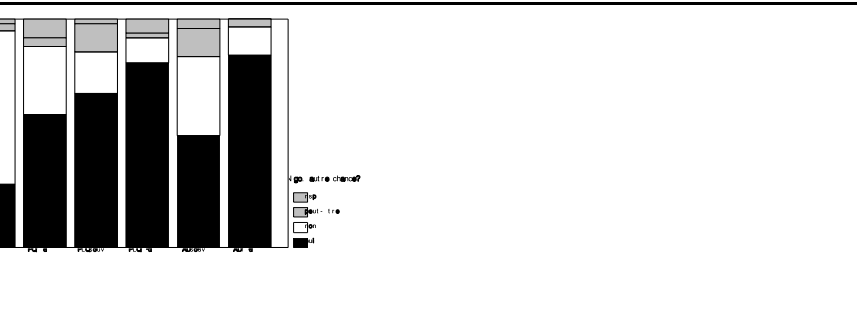
**Ce groupe est toujours disposé à donner une ultime chance à des négociations de renouvellement du fédéralisme en autant qu'elles soient marquées par des gains pour le Québec. Il n'aime pas la chicane et recherche l'harmonie dans la grande famille à laquelle il s'identifie. Il s'indigne quand il la sent attaquée, mais retourne vite à ses préoccupations beaucoup plus terre à terre et immédiates.**

**Avec ce tableau en tête, il m'apparaît que le scénario suivant pourrait permettre au Gouvernement du Québec d'élargir sa marge de manoeuvre passablement étroite depuis**



**ument principal seulement.**

**<sup>5</sup> Ex. le ROC veut plus de pouvoirs à Ottawa, les Québécois en veulent plus à Québec, c'est la quadrature du cercle, pour sortir de cette impasse...**



**ument principal seulement.**

**l'abandon par le PQ de la stratégie de la souveraineté sectorielle. Je vous le soumets donc conscient des soubresauts qu'il peut produire chez des gens qui ont investi affectivement dans la poursuite d'un idéal. Mais je dirai que le dépassement que l'on attendait en un autre temps d'un ancien premier ministre doit maintenant se retrouver chez ceux qui désirent vraiment faire passer la «patrie avant le parti».**

## **Un scénario...**

**À partir des engagements de M. Parizeau de donner au Québec un gouvernement représentant tous les secteurs de la population, de la volonté exprimée de faire appel à la solidarité consensuelle de tous dans l'élaboration des objectifs.**

### ***Déroulement***

- **Poursuivant le travail laissé en plan par Bélanger-Campeau, le Gouvernement du Québec forme une commission parlementaire élargie représentant tous les secteurs de la société sous la présidence d'une personnalité comme Claude Béland, Nicole Pageau-Goyette ou Louise Roy afin qu'elle propose, après une large consultation, à l'Assemblée nationale un projet politique et constitutionnel qui serait soumis à l'approbation des citoyens dans un référendum et également présenté au ROC.**
- **«Entre ce qu'un parti préconise et ce qu'un gouvernement propose, il y a de l'espace». Le programme du PQ sert d'inspiration à la formulation d'un projet de règlement du dossier constitutionnel prenant pour assise la nécessaire souveraineté du Québec. Cette proposition provenant du Gouvernement du Québec est déposée à la commission qui l'utilise comme document de base afin d'entendre les prises de positions, propositions de bonification, etc en provenance**

**de tous les secteurs de la population. L'exercice prend la forme de la recherche d'un vaste consensus des forces vives du Québec afin d'en venir à la formulation d'une proposition qui serait déposée comme base de négociation avec le ROC.**

- **La recherche d'un large consensus aurait comme conséquence que forcément la proposition qui en émergerait élargirait le projet politique issu du PQ. Elle aurait sans doute deux volets:**
  - **une proposition d'ultimes négociations avec le ROC d'une plus large souveraineté du Québec à l'intérieur d'un Canada largement remanié qui inclurait probablement des éléments provenant tant du Rapport Allaire que des revendications traditionnelles (i.e. Statut particulier). Ce premier volet réclamerait du ROC le transfert de pouvoirs importants vers le Québec, la reconnaissance de sa souveraineté dans des secteurs jugés primordiaux. Ce projet s'inspirerait autant du projet de souveraineté politique que d'association confédérale.**
  - **En cas de fin de non-recevoir du ROC ou d'échec des négociations, un deuxième volet serait alors mis en oeuvre: l'accession du Québec à sa pleine souveraineté en dehors du cadre canadien.**
- **La Commission fixerait un échéancier de discussions avec le ROC pour en venir à des propositions soumises à leur population respective. L'échéancier ne devrait pas déborder le calendrier initial.**
- **Le référendum porterait sur le premier volet de la proposition CONSENSUELLE formulée par la Commission. La question pourrait inclure la mention du recours au deuxième volet en cas d'échec du premier.**

## ***Avantages***

- **Cet exercice démocratique permettrait au Gouvernement de se dédouaner des seuls engagements en provenance de son parti, de faire montre d'ouverture et de tolérance envers les autres, de se mettre à l'abri des accusations de rigidité idéologique, de créer les bases légitimes d'un consensus politique au Québec permettant tant d'obtenir un OUI fortement majoritaire que de sortir de l'impasse constitutionnelle.**
- **Il couperait l'herbe sous le pied aux fédéralistes centralisateurs, déstabiliserait le PLQ en l'obligeant à se définir une position constitutionnelle allant au delà d'un retour à Meech et pourrait même dans l'hypothèse la plus optimiste mettre une fraction de son électorat et de ses militants en porte à faux avec des positions presque statuquoïstes.**
- **Il imposerait un agenda politique mettant le ROC devant l'obligation de "livrer la marchandise" face aux revendications québécoises en nous laissant l'initiative des termes du débat.**



**En résumé, cette stratégie:**

- 1) Crée le mouvement de solidarité nécessaire au Québec.**
- 2) Nous redonne l'initiative dans le dossier constitutionnel.**
- 3) Oblige le ROC comme le PLQ et autres fédéralistes statuquoïstes à prendre position donc à se commettre vis-à-vis du consensus qui se dégagerait.**
- 4) Permet de créer le momentum recherché en cas de refus de donner suite à la Proposition du Québec par le gouvernement fédéral et ceux des autres provinces.**
- 5) En cas d'entente, elle permettrait de doter le Québec de plus de pouvoirs qu'il n'a pu en obtenir en plus de cent ans de fédéralisme.**

**Pierre-Alain Cotnoir  
13 septembre 1994**